



Harcèlement et insultes scolaire

Par **choupi8**, le **16/04/2015** à **19:13**

Bonjour,

ma fille se fait harceler à l'école par deux élèves en particuliers. Pour l'un deux, une amélioration est envisageable suite à un discours avec les parents mais pour le deuxième, rien à espérer de ce côté. Ma fille en souffre énormément. Je souhaiterai faire un rappel à la loi pour ce deuxième auprès de ses parents par la police municipale ou la gendarmerie avec montant d'une amende en cas de plainte de déposée de ma part etc ...

Pourriez-vous m'indiquer les démarches à suivre, à qui je dois m'adresser ?

Merci

Par **choupi8**, le **23/04/2015** à **13:35**

pas de réponse ????

Par **moisse**, le **23/04/2015** à **15:10**

Bonjour,

La police municipale n'est pas compétente.

Vous déposez simplement plainte auprès des forces de l'ordre en citant des dates et des faits, la réitération débouchant sur la qualification du harcèlement.